

## À propos

Fondée en 1963, la Ligue des droits et libertés (LDL) est une organisation qui défend les droits humains au Québec. L'éducation aux droits est un élément important de la mission de la LDL qui publie deux fois par année la revue [Droits et libertés](#).

## Revue Droits et Libertés

La prochaine édition de notre revue rassemblera de nombreux textes qui traiteront des droits des enfants et elle s'adressera aux adultes. On pense que ces textes bien sérieux devraient être illustrés par des enfants, pour permettre aux adultes de mieux comprendre leur point de vue.

## Les droits de l'enfant

Les enfants regroupent toutes les personnes qui ont moins de 18 ans et, comme les adultes, ils ont des droits. Depuis 1989, plusieurs pays dans le monde ont signé un texte de l'Organisation des Nations Unies dans lequel ils s'engagent à respecter et à garantir les droits des enfants. Ce texte s'appelle : la *Convention relative aux droits de l'enfant*. Les parents comme les gouvernements sont responsables du développement et de la protection des enfants ainsi que de garantir que chaque enfant peut naître et grandir dans la liberté, l'égalité et la sécurité.

## Thèmes de la revue

Les enfants de 5 à 17 ans, à vos crayons et pinceaux! Nous cherchons à avoir des dessins qui portent sur les thèmes suivants :

- **Tu as le droit de connaître tes droits!**  
Les adultes doivent eux-mêmes les connaître et t'aider à les comprendre.
- **Tu as le droit d'aller à l'école et d'apprendre!**  
Tu as le droit de réaliser tes rêves!
- **Tu as le droit de vivre dans un environnement sain!**  
Tu as le droit d'avoir accès à de l'eau potable, à des aliments nutritifs et à un environnement qui est propre.
- **Tu as le droit de vivre dans des villes et des villages adaptés pour toi,** pas seulement pour les adultes. Il y a des écoles, des parcs, des bibliothèques, des pistes cyclables, pas seulement des déchets, des autoroutes et des immeubles où les adultes travaillent.
- **Tu as le droit qu'on t'aide si tu as de la difficulté à apprendre à l'école!**  
Tu dois avoir les mêmes chances de réussir que les autres enfants.
- **Tu as le droit à ta vie privée!**  
De nouveaux enjeux se posent comme le partage d'images par les parents.
- **Tu as le droit d'être protégé-e!**  
Personne n'a le droit de te faire mal, de t'enlever ou d'abuser de toi.
- **Tu as le droit de donner ton opinion et d'être entendu-e!**  
Les adultes doivent écouter ton opinion, que ce soient tes parents, à l'école ou dans ton association sportive.
- **Tu as le droit d'être libre de te déplacer!**  
Les enfants qui immigrer ne devraient pas être emprisonné-e-s et encore moins, sans leurs parents ou leur famille.
- **Tu as le droit de recevoir des soins de santé si tu es malade!**  
Que tu vives dans une famille riche, plus démunie, ou sans statut, les soins de santé doivent être accessibles à tout le monde.
- **Tu as le droit d'avoir ou de choisir ta culture, ta langue et ta religion, et tu peux en être fière et fier!**
- **Tu as le droit d'exprimer ton identité!**  
Tu peux dire si tu es un garçon ou une fille ou ni un ni l'autre ou les deux.



## Ressources

[La Convention relative aux droits de l'enfant](#)

[Fonds des Nations Unies pour l'enfance](#)

[Ligue des droits et libertés](#)

[Unicef](#)

[Trousse : Droits des enfants](#)

## Conditions pour participer

- Taille de la feuille : 8 ½ X 11 (format lettre) ou 15 cm largeur X 19 cm hauteur (format sur la page couverture).
- Le médium est au choix : peinture, aquarelle, crayons-feutres, au bois ou numérique.
- Être âgé-e-e **entre 5 et 17 ans**.
- Il est possible d'envoyer plus d'un dessin.

## Premiers prix

Les dessins sélectionnés par le jury seront publiés sur la page couverture (1 dessin) de la revue ou sur l'une des pages intérieures de la revue (entre 15 à 20 dessins) avec crédit (prénom, nom et titre de l'œuvre). Deux abonnements à une revue\* de Bayard Canada seront tirés parmi les personnes dont le dessin aura été sélectionné pour être publié.



## Prix de participation

Les prix suivants seront tirés parmi tous les enfants ayant participé au concours, que leur dessin soit publié ou non. Un enfant ne pourra remporter plus d'une carte-cadeau ou un abonnement :

- Trois cartes-cadeaux d'une valeur de 25 \$ échangeables sur le site leslibraires.ca
- Trois cartes-cadeaux d'une valeur de 25 \$ échangeables chez Omer Deserres
- Deux cartes-cadeaux d'une valeur de 25 \$ échangeables chez Sports Experts
- Trois abonnements à une revue\* de Bayard Canada

**Valeur totale des prix : 450 \$**

## Jury

Le jury sera formé de cinq personnes : trois enfants, dont l'un-e sera président-e, et deux adultes. Il se réunira au début novembre pour sélectionner les dessins.

## Dates importantes

- Le dessin doit être envoyé à la Ligue des droits et libertés **avant le 25 octobre 2021 à 17 heures**.
- Le jury fera son choix dans la première semaine de novembre. Les dessins sélectionnés seront publiés avec le prénom, nom et titre de l'œuvre.
- Le **tirage** des prix de participation et des premiers prix se déroulera le **9 décembre 2021** au moment du lancement de la revue.

## Envoi du dessin

- Idéalement, nous aimerions recevoir le dessin de l'enfant numérisé.
- Faire parvenir les dessins d'ici **le 25 octobre 2021** à l'adresse suivante : [info@liguedesdroits.ca](mailto:info@liguedesdroits.ca), en indiquant « **Concours de dessins** » dans l'objet du courriel.
- La taille maximale d'une photo pour un envoi par courriel est de 10 Mo. Si le fichier est trop gros pour être envoyé par courriel, il est aussi possible de nous le transmettre par Dropbox, WeTransfer ou tout autre service de transfert de données.
- La photo soumise doit idéalement être en format JPEG et d'une qualité optimale (haute résolution – 300 DPI).
- Informations sur l'enfant artiste : **prénom et nom; âge; titre de son œuvre; les coordonnées téléphoniques d'un des parents**.
- Si vous ne pouvez pas numériser le dessin, il est possible de l'envoyer par la poste au **105-469, rue Jean-Talon Ouest, Montréal (Québec) H3N 1R4** en prenant soin d'indiquer les informations ci-dessus mentionnées pour fins d'identification.

## Diffusion

- Les dessins sélectionnés seront publiés dans la revue Droits et libertés, vol. 40, no. 2. avec les crédits (prénom et nom).
- Il est possible que les dessins sélectionnés soient retravaillés par un-e graphiste professionnel-le afin d'assurer une belle qualité de reproduction.
- La LDL se réserve le droit de reproduire les dessins publiés dans la revue Droits et libertés sur le site Web de la LDL, sur les réseaux sociaux et tout autre moyen de communication utilisé par la LDL.

